- 9 NOV. 2020

UBLIQUE FRAA

L'an deux mille vingt le vingt neuf octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne.

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme MOULIN Catherine. Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 11

Date de convocation: 1/09/2020

Présents: Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis
HOEZELLE, Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL,
Françoise ROMANET, Noémie SERRU, Alain DETOLLE, Catherine
MOULIN

Excusée : Victoire BEAUJOU,

Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Leigh FAULKNER Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Mathilde HOUZE se propose et est désignée pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : Mathilde HOUZE,

DCM 2020/65 : Candidature à l'appel à projet régional « Nature et Transition »

Monsieur Pierre Hoezelle demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour en questions diverses, le sujet de la candidature communale à l'appel à projet régional « Nature et Transition ».

Le conseil ayant accepté ce premier point, après présentation du dossier reçu préalablement par les conseiller.e.s pour lecture, le conseil décide de :

- valider le dépôt de candidature « Nature et Transition » du dossier auprès de la région

Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité ce dépôt de dossier.

À Faux la Montagne, le 30/10/2020 La Maire C MOULIN

